

# CONTENU DE LA FORMATION

## **INTRODUCTION GENERALE** 20H C TD

- Connaître le métier du délégué médical et pharmaceutique sur toutes ses facettes

## **MODULES DE CONNAISSANCES : THEORIQUES** 160H

### **MODULE 1 1 - CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES** 80H

#### **1-1 Connaissances médicale**

- 1 - Le corps humain et son fonctionnement
  - A - La vie cellulaire C
  - B - Le système nerveux C
  - C - Le système hormonal C
  - D - L'appareil cardio-vasculaire C
  - E - L'appareil digestif C
  - F - Le système respiratoire et la sphère ORL C
  - G - L'appareil génital C
  - H - L'appareil oculaire C
  - I - L'appareil urinaire C
  - J - L'appareil locomoteur C
  - K - Le sang et le système immunitaire C
- 2 - Vocabulaire et démarche clinique C
- 3 - De la physiologie à la pathologie et aux traitements
  - A - Epidémiologie et facteurs de risques C TD
  - B - Les pathologies liées aux grands problèmes de santé publique
- \* Troubles métaboliques et du comportement C TD
  - \* Facteurs de risque et maladies cardio-vasculaires C TD
- \* Néphrologie : insuffisance rénale chronique C
  - \* Cancers C TD
  - \* Troubles psychiques C
  - \* Maladies infectieuses C
  - \* Maladies de l'environnement C TD
  - \* Gastro-entéro-hépatologie C
  - \* Rhumatologie C

## **1-2 Le médicament : Connaissances scientifiques**

|  |   |    |
|--|---|----|
| A - Définition   | C |    |
| B - Galénique  | C |    |
| C - Pharmacologie général  | C |    |
| D - Pharmacologie des grandes classes thérapeutiques (cf. Module 4, le métier : développer l'argumentaire) |   | TD |

**Unité de compétences 1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et médicales pour informer et répondre aux questions des professionnels de santé et pour apprécier leurs besoins**

### ***Etre capable de...***

- Utiliser les connaissances scientifiques et médicales, telles que définies par LA DPM pour apporter des informations et répondre à des questions dans le cadre de schémas thérapeutiques liés à une pathologie donnée en rapport avec les spécialités présentées
- Mettre en relation ces connaissances et les argumentaires produits
- Echanger avec les professionnels de santé sur des sujets scientifiques

## **MODULE 2. LE MEDICAMENT : CONNAISSANCES REGLEMENTAIRES ET ECONOMIQUES** **80H**

|  |   |    |
|--|---|----|
| A - Réglementation et développement          | C |    |
| B - Post AMM                                 | C |    |
| C - Latrogenèse                              | C |    |
| D - Pharmacovigilance et visite médicale=    | C |    |
| E - La responsabilité professionnelle du= VM |   |    |
| * Les acteurs de santé (le système de santé) | C | TD |
| * Le VM, acteur de santé                     | C | TD |
| F - Le médicament dans la politique de santé |   | TD |

- La réglementation pharmaceutique et parapharmaceutique – L’Officine au cœur du dispositif
- Les gisements produits : Laboratoires et fabricants – Prescripteurs – Dispensateurs – Utilisateurs
- Systèmes de santé : Acteurs – Organisation – Financement
- La Protection sociale en Tunisie et son fonctionnement
- Economie de la santé : repères fondamentaux

L’Industrie pharmaceutique et les entreprises connexes

- Les fournisseurs de l’Officine et des Etablissements de Santé : qui vend quoi ? A qui ? Comment ?

**Unité de compétences 2 : Utiliser et prendre en compte la réglementation pharmaceutique et économique liée au médicament et ses évolutions pour informer et répondre aux questions des professionnels de santé**

***Etre capable de...***

- Intégrer dans son activité professionnelle les règles de publicité, de promotion, de distribution et de délivrance du médicament et leurs évolutions
- Sensibiliser et apporter des informations sur les évolutions de la réglementation
- Utiliser les outils liés au produit (RCP, fiche produit, avis de la commission de transparence...)
- Recueillir et faire remonter les informations de pharmacovigilance en suivant les procédures internes et la réglementation

# MODULES PROFESSIONNELS : LE METIER 100H

## MODULE 1

### 1. Communiquer et convaincre

20H

C

TD

#### Unité de compétences 3 : Communiquer et convaincre

##### *Etre capable de...*

- Etablir une relation de qualité avec le professionnel de santé
- Identifier les préoccupations, les besoins du professionnel de santé et ses pratiques de prise en charge du patient par un questionnaire approprié
- Faciliter l'expression de son interlocuteur, écouter, expliciter
- Adapter sa communication à l'interlocuteur
- Répondre aux préoccupations du professionnel de santé de façon appropriée
- Traiter les demandes d'informations et les objections
- Conclure l'entretien
- Analyser les points forts et les points faibles de sa visite

**2. Développer l'argumentaire relatif  
aux produits et services dans le  
cadre des directives d'entreprise**

TD

**Unité de compétences 4 :  
Développer l'argumentaire relatif  
aux produits et services dans le  
cadre des directives d'entreprise**

***Etre capable de...***

- Expliquer les caractéristiques et le bon usage des produits en fonction des besoins du professionnel de santé et de la concurrence
- Répondre aux questions sur les produits
- S'approprier le contenu de l'information élaborée par les responsables scientifiques du laboratoire
- Identifier et collecter les informations terrain sur les produits
- Utiliser les informations, argumentaires, aides de visite élaborés par l'entreprise
- Entretenir et développer ses connaissances sur les produits par la formation

**3. Utiliser les outils de traitement  
de l'information**

TD

**Unité de compétences 5 : Utiliser les  
outils informatisés de gestion du secteur  
et de traitement de l'information**

***Etre capable de...***

- Enregistrer les données relatives à la visite dans les bases de données
- Renseigner et mettre à jour des fichiers
- Utiliser les outils de transmission électronique
- Rechercher des informations sur l'outil informatique

20H

**MODULE 4**

**4. Planifier et organiser son activité dans le cadre d'un travail en équipe**

C  
TD

**Unité de compétences 6 : Planifier et organiser son activité dans le cadre d'un travail en équipe**

***Etre capable de...***

- Organiser les visites en fonction des buts fixés et dans le cadre d'un travail en équipe
- Prendre des rendez-vous
- Transmettre les demandes d'information auxquelles on ne peut répondre soi-même aux personnes et aux services concernés et assurer leur suivi
- Assurer la remontée d'informations sur les produits et le marché
- Partager l'information sur les professionnels de santé du secteur avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise concernés (binôme, ville / hôpital, délégué pharmaceutique, ARC...)
- Rédiger des compte-rendu et des rapports d'activité
- Appliquer les procédures de l'entreprise et les règles de sécurité (routière, informatique...)

## MODULE 5

20H

### 5. Analyser et suivre son activité sur un secteur en fonction de la stratégie d'entreprise

C

TD

#### Unité de compétences 7 : Analyser et suivre son activité sur un secteur en fonction de la stratégie de l'entreprise

##### *Etre capable de...*

- Rechercher et collecter les informations sur les produits et le marché
- Interpréter et synthétiser des informations socio-économiques et démographiques du secteur
- Lire et comprendre des tableaux de bord d'activité, des indicateurs et des outils d'analyse
- Analyser et prendre en compte les résultats et les écarts pour identifier les points à améliorer

Ce référentiel de compétences se limite au premier niveau d'exercice du métier, correspondant à la formation initiale ; il ne comprend pas des compétences complémentaires ou d'un niveau supérieur correspondant à l'exercice d'un professionnel confirmé, et notamment :

- Analyser les besoins des professionnels de santé et apporter les réponses appropriées en termes d'information et de services
- Définir des priorités et des objectifs pour les visites en fonction des informations recueillies
- Définir des priorités et des objectifs pour les actions de communication professionnelle
- Animer des actions de communication professionnelle et développer des relations professionnelles
- Analyser l'activité et définir un plan d'action sur un secteur en fonction de la stratégie de l'entreprise



# MODULES STAGE : Pratique 220H

## MODULE 1

20H

### 1. Projet Professionnel Personnalisé TD

- les simulations de la visite médicale
- Rédaction de CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretiens de recrutement
- mis en pratique de la présentation
- Identifier des candidats intéressants et les recommander aux laboratoires pharmaceutiques en Tunisie

**Unité de compétences<sup>8</sup> : Etre capable de réussir des entretiens d'embauche de postes dans le domaine et présentation d'une visite médicale**

## MODULE 2

200H

### 2. Stage Pratique 4h/jours

- **TERRAIN** ( stage fourni par l'institut ) 8 semaines

Prospection - négociation - vente - sell in & sell out dans les conditions réelles d'exercice du métier de Délégué médical et pharmaceutique à Sousse

**Unité de compétences<sup>9</sup> : Etre de capable de mettre en pratique dans les conditions réelles du métier les compétences acquises**

le programme de formation a été recentré sur l'enseignement de matières scientifiques, réglementaires et pratiques dispensé au travers de cours théoriques, de TD (travaux dirigés), et d'un stage pratique (2 mois obligatoire)

- **Durée** : la formation s'étend sur une période de 4 mois (4 mois d'enseignement théorique en institut de formation **300H** / 2 mois de stage hors formation interne à l'entreprise **200H** )
- **Contrôle des connaissances** : il est organisé tout au long de la formation par un système de contrôle continu et à la fin du cursus théorique par un examen écrit.
- **Validation du titre de visiteur médical** : à l'issue de son stage, le candidat est invité à une soutenance orale devant un jury professionnel chargé de valider l'acquisition de chacune des 9 compétences nécessaires et donc à l'obtention du titre de visiteur médical.